



Bureau de développement
des télécommunications (BDT)



Réf.: Circulaire BDT/DNS/DGS/103

Genève, le 26 août 2021

- Aux Administrations des États Membres de l'UIT;
- aux régulateurs;
- aux Membres du Secteur UIT-D;
- aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

Objet: Création d'un Conseil consultatif pour le Réseau de femmes pour la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT)

Madame, Monsieur,

Je me réfère à la Circulaire BDT/DNS/DGS/076 du 5 février 2021 relative au [Réseau de femmes](#) pour la CMDT (NoW4WTDC) mis en place pour offrir un cadre de collaboration et d'échange d'informations entre les nouvelles déléguées et les déléguées expérimentées au sein du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D). L'objectif principal est de renforcer la participation des femmes aux réunions de l'UIT-D et d'encourager davantage de femmes à assumer des rôles de direction dans la structure du Secteur de l'UIT-D.

Depuis le lancement du Réseau NoW4WTDC par le Bureau de développement des télécommunications (BDT), les activités dans les six régions se multiplient sous l'effet d'un grand enthousiasme. Nous avons lancé le programme mondial de mentorat le 28 mai 2021 lors de la manifestation sur le Réseau NoW4WTDC organisée en marge de la réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) puis, le 24 juin 2021, nous avons invité les personnes souhaitant bénéficier de ce programme à envoyer leur candidature lors de la session consacrée au Réseau tenue dans le cadre de l'édition 2021 du Colloque mondial des régulateurs (GSR-21). Nous encourageons toutes les femmes souhaitant devenir mentors ou bénéficier de ce programme à s'inscrire sur le [site web](#).

Pour permettre une action plus efficace du Réseau, je souhaite créer un Conseil consultatif qui m'aidera, d'une part, à comprendre les possibilités qui s'offrent à nos déléguées de toutes les régions et les difficultés qu'elles rencontrent et, d'autre part, à adapter les activités pour faire en sorte qu'elles aident le Réseau à atteindre ses objectifs. À cet égard, je propose de sélectionner une Présidente et six Vice-Présidentes représentant chaque région, qui composeront le Conseil consultatif.

Je propose en outre que chaque région choisisse une représentante, dans le cadre de consultations menées sous l'égide de l'organisation régionale de télécommunication. Les Vice-Présidentes appuieront la promotion du Réseau au niveau régional et inviteront les déléguées à participer aux activités du BDT, à faire part de leur expérience et à présenter des bonnes pratiques. Nous prévoyons un processus de consultation et de sélection qui s'étendra sur un mois, avec la présentation du Conseil le 1er octobre 2021. La proposition de mandat est jointe dans l'Annexe 1 et vous pouvez également adresser toutes vos demandes à Mme Rachel Alwala, responsable de la coordination, à l'adresse now4wtcd@itu.int.

Enfin, je vous encourage à promouvoir le Réseau NoW4WTDC au sein de votre organisation afin de faire en sorte que toutes les déléguées profitent de toutes les possibilités offertes par le programme de mentorat et par les autres activités du Réseau. Le secrétariat se tient à votre disposition pour vous conseiller et répondre à vos questions.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Doreen Bogdan-Martin
Directrice

ANNEXE 1

Mandat

Conseil consultatif du Réseau de femmes pour la CMDT

1 Rappel

Le Réseau de femmes pour la Conférence mondiale de développement des télécommunications (NoW4WTDC) a été créé pour promouvoir la participation égale des hommes et des femmes aux travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) en général et aux activités préparatoires en vue de la CMDT-21 et à plus long terme en particulier. L'objectif du Réseau est de créer une communauté au sein de laquelle les déléguées s'appuient mutuellement, élargissent leur réseau de relations, mettent en avant et échangent leur expérience et leurs connaissances. Le Réseau a également vocation à promouvoir la participation active des femmes à la CMDT, aux différentes activités menées par l'UIT-D et au secteur en général. L'objectif est d'offrir de la visibilité aux femmes et de leur donner les moyens d'avoir davantage de responsabilités au sein de leurs délégations respectives, à la CMDT et dans de futurs cadres analogues. Grâce au Réseau, les femmes qui débutent leur carrière professionnelle dans le domaine des TIC seront guidées par des professionnelles plus expérimentées, en vue de créer une base plus solide pour les femmes dans l'espace numérique.

2 Création du Réseau NoW4WTDC

Le Réseau NoW4WTDC est composé d'États Membres de l'UIT et de Membres de Secteur de l'UIT prenant part aux activités de l'UIT-D.

Le Réseau a été lancé dans les six régions de l'UIT, qui sont les suivantes:

- a) Région Afrique
- b) Région Amériques
- c) Région des États arabes
- d) Région Asie-Pacifique
- e) Région Europe
- f) Région de la Communauté des États indépendants (CEI)

3 Objectif et rôle du Conseil consultatif du Réseau Now4WTDC

Le Conseil consultatif du Réseau NoW4WTDC fournira des orientations stratégiques au BDT et à sa Directrice pour garantir le bon développement des activités du Réseau et faciliter une collaboration étroite entre les sections régionales du Réseau.

Le rôle du Conseil consultatif sera le suivant:

- Fournir des orientations générales concernant les activités du Réseau NoW4WTDC.
- Promouvoir les synergies et la collaboration entre les six sections régionales du Réseau NoW4WTDC, leurs initiatives et les parties prenantes du Réseau.
- Conseiller la Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT) concernant la gouvernance, l'organisation des priorités et le développement du Réseau pour atteindre ses objectifs.
- Fournir des orientations concernant toute autre question portée à son attention par les sections régionales ou par le BDT.

4 Composition

Le Conseil consultatif sera composé comme suit:

- La Directrice du BDT
- Une Présidente
- Six Vice-Présidentes, représentant chacune l'une des six régions de l'UIT, avec une suppléante chacune.

La Présidente et les Vice-Présidentes seront choisies parmi les candidatures soumises par les Administrations des États Membres et leurs noms seront communiqués par leurs organisations régionales de télécommunication respectives.

Les organisations régionales de télécommunication procéderont aux consultations et transmettront au BDT les noms des deux représentantes pour chaque région, qui seront, à tour de rôle, les représentantes régionales au Conseil consultatif.

D'une manière générale, les personnes désignées devront:

- être des personnes ayant à cœur de promouvoir l'autonomisation des femmes et déterminées à promouvoir l'égalité hommes-femmes à l'UIT-D;
- être des déléguées ayant une grande expérience des travaux et des processus en lien avec l'UIT-D;
- être disponibles pour assister aux réunions (virtuelles) du Conseil consultatif;
- être déterminées à promouvoir les activités du Réseau NoW4WTDC, comprenant entre autres des webinaires et des tables rondes organisés aux niveaux régional et mondial.

5 Processus décisionnel et organisation

Les décisions du Conseil consultatif seront prises sur la base d'un consensus entre les membres et la Présidente.

Le Conseil consultatif adoptera son règlement intérieur à sa première réunion et pourra le modifier si nécessaire.

Le Conseil consultatif échangera des informations par courrier électronique et pourra organiser des réunions virtuelles pour le moment, selon les besoins.

La Directrice du BDT désignera un membre du personnel du BDT qui fournira des services de secrétariat et un appui administratif au Conseil consultatif.
